

## Procès-verbal

Séance d'ajournement du conseil de la Ville de Macamic tenue le 25 mai 2009, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, les conseillères et les conseillers suivants : Dianne Duchesne, Daniel Paquette et Rock Morin. Étaient également présents le directeur général et secrétaire-trésorier, Denis Bédard et l'adjointe à la direction générale, Joëlle Rancourt.

Absents : Denise Dubois et Yvan Verville.

1. Ouverture de la séance par le maire, Daniel Rancourt.

**2009-05-091**

### 2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation du rapport des comptes à payer :
  - Liste au montant de 188 760,08 \$;
4. Période de questions;
5. Dépôt des états financiers au 30 avril 2009;
6. Nomination d'un inspecteur et des inspecteurs adjoints;
7. Ouverture de la Collection Morin;
8. Congrès FQM 2009;
9. Pacte rural - Bibliothèque municipale;
10. Adoption du règlement d'emprunt No 09-111 pour la pose de traitement de surface : chemin Ceinture du Lac;
11. Questions diverses;
12. Période de questions;
13. Rapport des comités;
14. Information du directeur général;
15. Levée de la séance.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

**Les points 10 et 14 n'ont été que discutés aucune décision ne s'y rattache.**

**2009-05-092**

### 3. **APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par le conseiller Daniel Paquette, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE: Les items suivants soient acceptés :

- Rapport des comptes à payer :
  - Liste au montant de 188 760,08 \$;

Adoptée à l'unanimité.

4. **Période de questions**

Aucune.

5. **Dépôt des états financiers au 30 avril 2009**

Le secrétaire-trésorier dépose un état financier comparatif au 30 avril 2009, tel que prévu à l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes.

2009-05-093

6. **NOMINATION D'UN INSPECTEUR ET DES INSPECTEURS ADJOINTS**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : Monsieur Richard Michaud soit nommé inspecteur municipal et que mesdames Joëlle Rancourt, Ginette Labbé et messieurs Denis Bédard et Gaétan Thibodeau soient nommés inspecteur municipal adjoint.

QUE : Cette résolution abroge toute autre résolution en ce sens.

Adoptée à l'unanimité.

2009-05-094

7. **OUVERTURE DE LA COLLECTION MORIN**

CONSIDÉRANT QUE Ressources humaines Canada n'a pas octroyé de projet pour l'été 2009;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE : Le conseil décide de procéder à l'ouverture de la Collection Morin seulement les fins de semaine durant la période estivale ou sur rendez-vous pour des groupes.

Adoptée à l'unanimité.

2009-05-095

8. **CONGRÈS FQM 2009**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Daniel Paquette et résolu :

QUE : Le directeur général, Denis Bédard et le conseiller Rock Morin se rendent au congrès de la FQM qui se déroulera du 24 au 26 septembre prochain à Québec. Les dépenses seront remboursées sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité.

2009-05-096

9. **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE : Suite aux représentations de l'agent de développement, Ghislain Deschênes concernant le financement de ce projet le conseil accepte le scénario numéro 1 qui implique quelques partenaires financiers.

Adoptée à l'unanimité.

11. **Questions diverses**

2009-05-098

a) **PACTE RURAL**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : La Ville de Macamic priorise pour le Pacte rural, le projet suivant :

- Construction d'une nouvelle bibliothèque municipale.

QUE : L'agent de développement, Ghislain Deschênes est autorisé à présenter, pour et au nom de la ville ce projet dans le cadre du Pacte rural de la MRC d'Abitibi-Ouest et aussi à signer tous les documents requis et nécessaires à l'exécution des présentes.

QUE : Le montant demandé au Pacte rural est à prélever du montant réservé à la municipalité pour 2009 à 2010.

QUE : Cette résolution abroge la résolution No 2009-04-072.

Adoptée à l'unanimité.

12. **Période de question**

Aucune question.

13. **Rapport des comités**

La conseillère Dianne Duchesne, le conseiller Rock Morin et le maire Daniel Rancourt font un rapport de leur dernière rencontre.

2009-05-099

15. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Daniel Paquette et résolu de lever la séance. Il est 20 heures.

ADOPTÉ.

---

Denis Bédard  
Secrétaire-trésorier

---

Daniel Rancourt  
Maire